



Bernaqua: Les résultats de l'enquête sont disponibles

Chers abonnés à l'année,

Les autorités chargées de l'enquête sur l'accident survenu le 12 avril 2011 dans la piscine couverte Bernaqua ont publié leur rapport aujourd'hui. Nous tenions beaucoup à vous en informer directement. Nous sommes heureux de voir ainsi une étape importante franchie pour la suite de la procédure. Vous trouverez le communiqué du Ministère public de la région Berne-Mittelland sous le lien suivant: <http://goo.gl/Yfjt4>.

Selon l'expertise du laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (LFEM), une partie du plafond du parc aquatique Bernaqua s'est effondrée en premier lieu à cause d'une suspension défectueuse du sous-plafond dans le coin côté vestiaires.

Nous devons d'abord analyser en détail les résultats de l'enquête et les faits qui en découlent. Comme nous vous l'avions déjà communiqué, Neue Brünnen AG a décidé indépendamment des résultats de monter un plafond totalement nouveau dans la piscine couverte.

Nous ne pouvons malheureusement pas encore dire quand exactement la piscine couverte pourra être rouverte. L'autorisation d'accès pour le montage du nouveau plafond est encore en suspens. Cela comme conséquence de clarifications juridiques supplémentaires qui avaient été demandées par les parties concernées auprès du tribunal du commerce de Berne (nous vous en avons informés le 24 août 2011).

Nous continuerons bien sûr à vous tenir au courant et vous informerons à temps de la réouverture de la piscine couverte. Entre-temps, nous vous accueillons volontiers dans les espaces fitness, spa et sauna, dans les thermes romano-irlandais ou dans le nouvel espace beauty. Notre équipe Bernaqua motivée se réjouit de votre visite et vous aide volontiers à vous détendre.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec nos salutations les meilleures

Jürg Schüpbach
Directeur Bernaqua